



Conditions Générales de vente - cours à distance 2022

OISE Études Linguistiques, ci-dessous nommée «OISE», société par actions simplifiée au capital de 510.000€, dont le siège social est sis 71 bis rue de Vaugirard 75006 Paris, est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le N° 339 738 270. OISE est membre des Acteurs de la Compétence et agréée UNOSEL. OISE est garantie par une assurance responsabilité civile professionnelle souscrite auprès de Allianz Iard : Contrat N° 61592464.

Les présentes conditions générales de vente ont vocation à s'appliquer à toutes les formations proposées en distanciel dans la brochure OISE 2022 et sur tout feuillet additionnel couvrant la même période. Le client reconnaît en avoir pris connaissance et les accepter sans réserve.

1. FORMATION

Les présentes conditions s'appliquent aux formations en distanciel organisées par OISE et constituent l'information préalable. Cette information porte sur le contenu de la formation, sur les dates, les prix et les modalités de paiement, les conditions d'annulation et de modification du contrat.

2. INSCRIPTION, CONTRAT DE VENTE ET RÈGLEMENT DU PRIX DE LA FORMATION

La demande d'inscription à une formation OISE en distanciel doit être faite en fournissant la demande d'inscription contenant les coordonnées du stagiaire, ainsi que les dates, et le module de formation choisi.

Une inscription est validée lorsque le dossier est complet, composé de la fiche d'inscription renseignée et signée et du règlement.

Délai de rétractation

Dans le cadre de la loi Hamon, le stagiaire peut se rétracter de sa commande dans les 14 jours de la signature du contrat pour toute commande "à distance".

Une inscription à cette formule implique d'avoir une bonne connexion internet.

En cas de prise en charge du paiement par un organisme collecteur, il appartient au participant :
De faire une demande de prise en charge avant le début de la formation et de s'assurer de la bonne fin de cette demande ;

D'indiquer explicitement sur le bulletin d'inscription les coordonnées complètes de l'organisme collecteur ;

De transmettre l'accord de prise en charge avant la date de formation ;

De s'assurer de la bonne réalisation du paiement par l'organisme qu'il aura désigné.

Si l'organisme de formation n'a pas reçu la prise en charge de l'organisme collecteur de référence au 1er jour de la formation, le client sera facturé de l'intégralité du prix de la formation.

Si l'organisme collecteur ne prend en charge que partiellement le prix de la formation, le reliquat sera facturé au participant.

En cas de non-paiement par l'organisme collecteur des frais de formation, le client sera redevable de l'intégralité du prix de la formation et sera facturé du montant correspondant éventuellement majoré de pénalités de retard

Retard ou défaut de paiement

En cas de paiement intervenant après la date d'échéance, OISE pourra exiger le paiement immédiat de toutes les factures non échues (déchéance du terme) et pourra suspendre les commandes en cours et ce sans aucune pénalité de quelque nature qu'elle soit au profit du client. En outre, des intérêts de retard au taux de 3 (trois) fois le taux d'intérêt légal seront appliqués faute de paiement, et sans mise en demeure préalable, dès le jour suivant la date de règlement figurant sur la facture. Conformément aux articles L441-6 code du commerce et D. 441-5 du code du commerce, tout retard de paiement entraîne de plein droit et sans qu'un rappel ne soit nécessaire, outre les pénalités de retard, une obligation pour le débiteur de payer une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 (quarante) euros. Par ailleurs, en cas de défaut de paiement, et 48 (quarante-huit) heures après une mise en demeure restée infructueuse, OISE pourra considérer que la vente est résolue de plein droit et/ou demander notamment par voie judiciaire la réparation de tous les préjudices subis étant précisé que ladite liste n'est pas limitative des actions que OISE pourra former.

3. ANNULATION, DÉSISTEMENT ET MODIFICATION DE LA FORMATION

Modification du fait du client

Toute demande de modification de la formation réservée par le client doit être signifiée obligatoirement par courrier ou par courriel. OISE n'a pas d'obligation d'accepter la modification demandée mais cherchera à faire le nécessaire dans la mesure du possible et des disponibilités.

Modification avant le début de la formation

Si le prix de la formation modifiée est inférieur au prix initial, la différence sera, s'il y a lieu, remboursée à la fin de la formation.

Modification au cours de la formation

OISE n'est pas tenue d'y faire droit et le client est avisé que cette demande tardive risque fortement de rendre sa réalisation impossible. OISE mettra tout en œuvre pour satisfaire le client si cela est possible. Si la modification s'avère possible et, si le montant dû est supérieur à la somme acquittée, la différence devra être réglée par le client dès l'acceptation de la demande par OISE. Si le paiement de la différence n'intervient pas dès l'acceptation de la demande par OISE, elle peut décider de ne pas faire droit à la demande de modification. Si le montant dû est inférieur à la somme acquittée, la différence sera remboursée, s'il y a lieu, à la fin de la formation.

Pour la formule en cours particuliers exclusivement, une fois la formation commencée, 2 options possibles :

- Si l'étudiant ne peut pas assurer sa présence, il faut qu'il (dans le cas d'un mineur, le parent) prévienne au moins 24 heures en jour ouvré avant le début du cours par mail à contact@oise.com et si possible le professeur. Dans ce cas OISE reprogrammera l'heure de cours. Au-delà de deux changements d'heures de cours par semaine, un forfait de 30€ sera facturé par modification.

- Si le participant ne se présente pas en cours ou prévient dans un délai inférieur à 24 heures en jour ouvré, l'heure de cours est due.

Annulation du fait du client

Pour toute annulation jusqu'à 7 jours avant le début de la formation, une notification par courriel ou courrier avec accusé de réception sera nécessaire. Le remboursement des sommes versées sera effectué en totalité.

Pour toute annulation moins de 7 jours avant le début de la formation, une notification par courriel ou lettre avec accusé de réception sera nécessaire. 20 (vingt) pour cent du prix des cours de la 1ère semaine seront retenus.

4. UTILISATION ET PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Selon la loi du 6 janvier 1978 modifiée par la loi 2004-801 du 6 août 2004 dite « Informatique et Libertés », le participant, ou son représentant légal s'il est mineur, est informé que son inscription et son contrat font l'objet d'un traitement nominatif informatisé. OISE Études linguistiques est enregistrée à la CNIL sous le numéro de déclaration 1799286vo. OISE demande à ses clients des informations personnelles collectées au moment de l'inscription. Ces informations doivent être communiquées afin d'organiser le stage demandé, effectuer les réservations demandées, envoyer la confirmation et, si nécessaire, informer le participant de modifications éventuelles de programmation de sa formation. Les autres demandes d'information appelant une réponse facultative, ou les informations relatives à l'intérêt du participant sont destinées à mieux le connaître ainsi qu'à améliorer les services qui lui sont proposés. Les coordonnées personnelles peuvent aussi être utilisées par OISE pour informer le participant sur d'autres programmes éducatifs proposés par l'entreprise. Si le participant ne souhaite pas recevoir ce type d'informations, merci de le signaler par courriel à : contact@oise.com ou par courrier recommandé avec accusé de réception.

La possibilité de s'opposer à la réception de telles informations sera rappelée lors de chaque communication commerciale. Les informations personnelles sont conservées aussi longtemps que le requièrent les obligations légales. Elles sont aussi utilisées à des fins statistiques, étant précisé dans ce cas, qu'elles ne puissent pas personnellement identifier les participants. Ces informations sont partagées avec les établissements financiers qui traitent les paiements et les tiers participant à la fourniture des services de OISE. Elles peuvent être transférées hors de l'espace économique européen dans le respect des dispositions légales applicables. Lorsque le paiement est effectué par carte de crédit, les coordonnées bancaires sont transmises par voie sécurisée, aux établissements financiers concernés, qui autorisent la transaction et procèdent au paiement. Sauf dans les cas décrits ci-dessus et sous réserve du consentement des participants, ou de son représentant légal s'il est mineur, celles-ci sont conservées au sein de l'organisme autant que nécessaire et seul le personnel habilité y a accès. S'il devait être décidé d'utiliser ces données personnelles de manière différente à celles décrites aux présentes, le participant, ou son représentant légal s'il est mineur, en serait informé par e-mail ou tout autre moyen approprié et son consentement requis. En effectuant une réservation auprès de OISE, le participant accepte que ses informations personnelles soient collectées et traitées comme mentionné ci-dessus. Pour toute question ou commentaire au sujet du traitement de ses données personnelles, ainsi que pour exercer ses droits d'accès, de rectification et d'opposition, selon les termes de la loi N°78-7 du 6 janvier 1978, le participant peut prendre contact avec OISE à l'adresse courriel: contact@oise.com ou par courrier. Le descriptif détaillé sur la politique de protection des données personnelles est disponible sur le site oise.com ou par courriel (pdf) ou par voie postale si demande en est faite.

Il est possible d'introduire une réclamation s'il est considéré que le traitement de données à caractère personnel constitue une violation à la réglementation. Pour avoir des informations supplémentaires, il est conseillé de se diriger vers le site internet de la CNIL.

5. QUALITÉ DU STAGE

À l'issue de la formation, chaque participant est approché pour qu'il donne une évaluation qualitative de sa prestation de formation.

OISE mettra tout en œuvre pour répondre dans les meilleurs délais aux lettres de réclamation néanmoins le délai de traitement, pour toute formation effectuée pendant la période estivale, pourrait être allongé de 2 mois. Par ailleurs, OISE en qualité de membre de l'UNOSEL bénéficie des services de l'EDV, en cas de défaut de réponse ou de réponse insatisfaisante, et dans les cas où un tel recours est possible, le client a la possibilité de saisir le Médiateur du Tourisme et du Voyage dont les coordonnées et modalités de saisie sont disponibles sur le lien suivant :

<https://www.entreprisesduvoyage.org/mediation-litiges/>

6. DROIT APPLICABLE

Les présentes conditions de vente sont soumises au droit français. Tout litige relatif à l'exécution ou à l'interprétation du contrat et des présentes conditions de vente relève des tribunaux français.

Date / /

Nom

Signature